

## La licence 2, pourquoi fait elle si froid dans le dos ?

Par **Joffrey Saverio Catena**, le 12/08/2014 à 17:00

Amis juriste bonjour,

En licence 1 je me suis régalé des cours de droit public et certes un peu moins des cours de droit constitutionnel, [smile4]

A présent en vacances d'été,( enfin, "vacances" si je puis dire...)  
Je requiers votre expérience pour quelques petits tuyaux qui pourraient me permettre d'entamer cette année avec le moins de craintes possible...

Un grand merci par avance a tout ceux qui participeront et ainsi aideront les étudiants vainqueurs de la licence 1 et allant vers la L2...[smile25]

Par **SibieudeAnais**, le 12/08/2014 à 19:12

Bonjour,

Je suis dans le même cas que vous, je passe aussi en Licence 2 en septembre à l'Université de Perpignan.

Je me pose aussi de nombreuses questions concernant cette deuxième année. J'ai pu discuter avec quelques connaissances qui étaient en L2 cette année et c'est vrai que la plupart m'avouent que le rythme est plus soutenu en matière de devoirs et de travail personnel.

Je pense surtout qu'il faut avoir de bonnes bases, solides, notamment en matière de méthodologie pour pouvoir l'appréhender plus sereinement.

Anaïs.

Par **gregor2**, le 12/08/2014 à 20:30

Bonjour à vous deux, pour faire simple la L2 est beaucoup plus intéressante que la L1 mais on nous demande beaucoup plus de précision, on vous demandera de plus en plus de répondre en 'juriste'. Si vous avez des doutes quant à la méthodologie c'est le moment de réviser au moins ça.

Le droit des obligations sera peut être la matière la plus importante de toute votre formation

universitaire. Ce n'est pas très difficile mais comme je le disais plus haut il faudra entrer dans le détail.

La matière noire des étudiant c'est le droit administratif, comme ça vous êtes prévenus [smile4]

C'est un droit essentiellement jurisprudentiel (donc beaucoup d'arrêts avec beaucoup de subtilités et de règles qui a première vue paraissent contradictoires). Essayez de prendre du recul dans cette matière, de bien voir qui définit les notions et dans quel intérêt, de vraiment comprendre 'comment ça marche'.

Pour les matières secondaires (droit pénal, droit des biens, droit fiscal anglais économie ... ) il n'y aura aucune surprise, vous apprenez le cours et tout ira bien [smile4]

Si vous avez d'autres questions n'hésitez pas bien sûr.

Et juste comme ça : regardez mon lien "le gaja entièrement fiché" (c'est pas moi qui l'ai fiché hein), en cours d'année ça pourra vous servir (gaja = grands arrêts de la jurisprudence administrative, et en fait un étudiant a fait toutes les fiches d'arrêts de ce recueil de jurisprudence (hé oui certains sont motivés =) ).

Par **bulle**, le **12/08/2014** à **22:39**

Bonsoir,

La L2 a sûrement la réputation d'être difficile car c'est l'année où l'on commence vraiment à faire du droit, on commence vraiment à mettre en pratique ses connaissances juridiques. En effet, la L1 est plutôt consacrée à l'appréhension du droit gentiment, l'acquisition des bases de la méthodologie juridique et ça reste quand même beaucoup de par coeur contrairement à la L2.

Mais pensez bien qu'avec du travail, vous ne rencontrerez aucun soucis.

Loin de moi l'idée de vous faire peur, mais je vous conseille un sujet ancien et très complet sur le thème de la L2: [La L2 c'est cho](#).

Par **Yn**, le **13/08/2014** à **09:48**

Selon moi la L2 est difficile car les attentes évoluent : comme il a été dit, tu attaques le droit administratif et le droit des obligations, respectivement bases du droit public et du droit privé.

Ce sont des matières abstraites et les notions utilisées sont inconnues. En L1, tout le monde a une idée de la vie privée, du mariage, du divorce, etc. En L2, les obligations, la cause ou la lésion sont des notions inconnues et techniques, il n'y a pas de place à l'approximation

comme pour certaines notions étudiées en L1. Le droit devient technique et rigoureux.

[citation]Le droit des obligations sera peut être la matière la plus importante de toute votre formation universitaire. Ce n'est pas très difficile mais comme je le disais plus haut il faudra entrer dans le détail.

La matière noire des étudiant c'est le droit administratif, comme ça vous êtes prévenus  
[/citation]

Oui et non. On ne peut pas hiérarchiser le niveau de difficultés de ces matières. Les logiques sont différentes : le droit des obligations a une base écrite, mais la théorie générale et la jurisprudence (très prolix) invitent à un effort de mise en pratique des règles abstraites assez délicat. Le droit administratif est essentiellement basé sur la jurisprudence, mais la théorie générale demeure plus accessible car il s'agit de grands principes.

[citation]Je pense surtout qu'il faut avoir de bonnes bases, solides, notamment en matière de méthodologie pour pouvoir l'appréhender plus sereinement. [/citation]

Exactement. Par ailleurs, en L1, si tu es capable de comprendre l'arrêt, de construire un plan correct et d'expliquer le sens de la solution, c'est suffisant.

En L2, tous ces points sont considérés acquis. Autrement dit, en TD, je ne demande pas aux étudiants s'ils ont compris la solution formulée. On s'intéresse uniquement à la mise en perspective, la portée de l'arrêt, son apport aux jurisprudences antérieures, ses fondements théoriques, les critiques à adresser, etc. Les développements, idées et réflexions qui animent et guident le commentaire sont privilégiés.

Mais force est de constater que les étudiants ont encore beaucoup de lacunes méthodologiques sur le commentaire. Or, le commentaire est pratiqué en droit administratif et en droit des obligations. Si un étudiant éprouve des difficultés avec la compréhension de l'arrêt (structure, vocabulaire, sens de la solution), il est vite noyé car les notions mobilisées sont techniques.

Bref, un étudiant moyen en L1 a intérêt à bien bosser en L2.

Par **SibieudeAnais**, le 13/08/2014 à 18:06

Bonjour,

Merci à tous pour vos réponses très complètes.

Quelqu'un peut-il m'en dire un peu plus sur le droit fiscal ? Quel est l'objectif de la matière ? J'ai pu lire sur mon livret d'accueil (résumant toutes les matières enseignées dans ma faculté) quelques informations qui me laisse penser qu'il s'agit d'une manière très "théorique" voire "abstraire".

Je trouve que la phrase de Yn résume assez bien la L1 ; les thèmes enseignés sont vraiment "concrets".

Merci d'avance pour votre réponse !

Anais

Par **gregor2**, le **13/08/2014 à 18:32**

Personnellement j'ai adoré - je pensais trouver une matière un peu chiant en fait le droit fiscal et les finances publiques sont deux matières fondamentales qui plongent leur racines dans ce qui fonde même l'idée de groupe humain et du vivre ensemble - qui met de l'argent en commun, pour faire quoi et comment ... (sans vouloir trop en faire --' )

Dans ma fac c'était plutôt théorique, on étudie les grands principes, les différents prélèvements, les définitions, les juridictions, les acteurs qui entrent dans l'élaboration des lois de finance, dans leur exécution etc ... on avait des cas pratiques mais ils n'étaient pas très poussés ... :p

Certains adorent d'autres détestent

Par **Clément Passe-Partout**, le **14/08/2014 à 15:45**

Bonjour,

Je vois ce message, alors je me dis que, pour ce premier message, il serait bien de donner mon avis sur la question.

La difficulté de Licence 2 est une question perpétuelle. On passe tous par cette fameuse question. Même si je pense que la difficulté des L2 en Droit peuvent varier selon les facultés de Droit, je crois qu'on peut dire qu'il y'a un consensus sur le fait que cette année est très différente de la L1.

Pour faire simple, la L1 c'est vraiment l'appréhension du droit, la découverte. Pour certains de ses aspects, cela peut même s'apparenter à du bachotage.

Dans le fond, vous apprenez le droit, mais sans trop y réfléchir. En fait, on vous demande de savoir les bases du droit, pour raisonner ensuite. Vous commencez à raisonner comme il faut à la fin de votre première année, mais c'est bien la L2 qui change la donne.

C'est vraiment à partir de la Licence 2 que l'on commence à faire du Droit, ce qui en bouleverse plus d'un.

Non seulement, on vous demande de connaître bien votre cours, ce qui est logique, mais surtout, on vous demande d'avoir un raisonnement juridique construit et pertinent. Ça passe notamment à travers les commentaires d'arrêts ( ce qui effraie au début, c'est une certitude).

En gros, en L2, il est indispensable de maîtriser la méthodologie, sans quoi, on subit directement les conséquences.

Même si ça semble effrayant comme ça, la L2 est indéniablement plus intéressante que la L1, même si, il faut l'avouer, c'est quand même bien plus difficile. Et surtout, ça demande beaucoup plus de boulot.

Même en ayant fait une prépa sur Rouen pour préparer le Concours de Science-Po, je travaillais moins que pour valider ma L2.

Bref, la L2 n'est pas insurmontable, il faut juste tout simplement travailler.

Ca a été dit, mais si y'a deux matières essentielles lors de cette année de L2 : c'est le droit

civil et le droit administratif.

Tout dépend de votre fac, mais dans la mienne, le droit civil est ce qui purge le plus. Vraiment. Donc, en étant pas du tout civiliste, j'ai beaucoup travaillé cette matière pour la valider. Ça demande du travail, mais au moins, on la valide cette année. Faut pas être effrayé par la L2, faut juste se dire que si l'on travaille correctement, y'a aucune raison pour que l'on ne réussisse pas.

Par **Pauline974**, le **14/08/2014** à **16:43**

Bonjour

Je serais moi aussi une étudiante de L2, l'année prochaine et tout comme les autres personnes dans ma situation, j'ai énormément peur de la L2. En effet, j'en ai entendu des vertes et des pas mûres sur celle-ci, j'espère franchement être à la hauteur.

En tout cas merci pour ceux qui sont passés par là, pour vos conseils et votre éclairage car on en a besoin.

J'ai l'impression que le droit administratif c'est la guillotine et quand je vois le taux d'échec ça ne me rassure pas.

Par **Clément Passe-Partout**, le **14/08/2014** à **16:58**

Pour le droit administratif, si on aime la matière, honnêtement, ça aide vraiment, et ça passe. En fait, je trouve que le Droit administratif, de par son évolution, a une certaine logique, donc une fois qu'on comprend la logique, ça aide vraiment quant à la compréhension du cours.

Pour le coup, autant dans certaines matières on peut s'épargner le par cœur car on a le droit aux Codes à l'examen, autant, en droit administratif, connaître sa jurisprudence est indispensable.

Donc, le conseil que je peux vous donner en tant que récent L2 étant passé par là, c'est surtout, dès les premiers cours, apprenez la jurisprudence, lisez le GAJA, faites vous des fiches référençant la jurisprudence.

Ça peut paraître long et rébarbatif, mais en ayant commencé ça dès le début de L2, ça m'a vraiment aidé à réussir dans cette matière !

Ne négligez surtout pas la jurisprudence en Droit administratif, sous prétexte qu'elle est très nombreuse. Alors oui, c'est impossible de tout savoir, mais si vous connaissez les jurisprudences essentielles, vous pourrez vous en sortir en Droit administratif !

Vraiment, faites votre maximum, bossez efficacement, et vous aurez les moyens de réussir. Ce n'est pas impossible.

Par **gregor2**, le **14/08/2014** à **18:00**

Bienvenue sur le forum klem ;)

Je partage ce qui est dit au dessus, mais je vois que certain ont l'air stressés, n'ayez pas trop peur non plus, ce sera juste plus technique, plus précis et plus "professionnel" que la l1, ce sera juste "plus du droit" pour faire simple. Ceux qui aiment manipuler les idées seront a l'aise.

pour le gaja regardez le lien dans ma signature c'est assez bien fait (le gaja entièrement fiché )

Par **Clément Passe-Partout**, le **14/08/2014 à 18:08**

Gregor a tout résumé !

Et c'est ce qui rend la L2 bien plus intéressante, et aussi, plus difficile !

A vous, futur L2, vous verrez très rapidement dans quelle matière fondamentale vous êtes à l'aise. Mais l'essentiel pour vous, ce sera de se mettre à bosser dès le début !

Par **SibieudeAnais**, le **14/08/2014 à 19:11**

Bonjour,

Merci gregor2 pour votre réponse, je prends note. En tout cas l'intitulé de la matière m'a intrigué et j'espère ne pas être déçue ! J'ai encore le temps, cet enseignement est dispensé au quatrième semestre.

J'ai pris le temps de télécharger le GAJA et de le "feuilleter" un peu, bon je l'avoue je suis perdue mais je pense que c'est une matière très intéressante et ce autant pour la culture que pour le savoir juridique d'un étudiant. En tout cas quel travail pour résumer tout cela, je tire mon chapeau !!!

Merci Klem7627 pour vos conseils !

Anaïs

Par **Clément Passe-Partout**, le **14/08/2014 à 20:04**

Au début, c'est normal, tu t'y perds un peu avec les arrêts du GAJA.

C'est comme tout, une fois qu'on commence à comprendre le cheminement, ça devient plus clair.

Je dirais que c'est ce procédé là pour le droit administratif.

En tout cas, ça a été mon ressenti durant toute cette L2.

Clément

Par **SibieudeAnais**, le **14/08/2014 à 20:06**

Bonsoir,  
Merci Clément pour votre réponse.  
Dans tous les cas, le fait que la Licence 2 est plus "juridique", axée sur le droit motive !

Anaïs

Par **Clément Passe-Partout**, le **14/08/2014** à **23:57**

Totalement !  
C'est tout de suite plus motivant si on trouve les matières intéressantes ;) !